

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

Séance générale du 4 juin 2012

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce quatrième jour du mois de juin deux mille douze, à laquelle séance sont présents :

Présent(s) : Madame Mélissa Girard, Conseillère
Monsieur Donat Tremblay, Conseiller
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller
Monsieur Rodrigue Gagnon, Conseiller
Monsieur Dave Boivin, Conseiller

Absent(s) : Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Jean-Claude Simard, il a été adopté ce qui suit :

1 - PRIÈRE

Jean-Claude Simard, Maire, fait la prière d'usage.

2 - CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire constate la présence de cinq Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Prière;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 7 mai 2012;
5. Nomination du maire suppléant;
6. Site internet;
7. Entente sur l'accès, l'utilisation et la diffusion des données sur le sol, le sous-sol et les eaux souterraines au Centre d'étude sur les ressources minérales de l'Université du Québec à Chicoutimi;
8. Rencontre avec la SPCA concernant le règlement #228-32 ayant pour objet de modifier le règlement général #228-23 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés;

9. Avis de motion concernant le règlement #228-33 ayant pour objet code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;
10. Demande d'Excavation Joseph-Aimé Gagnon & Fils Inc.;
11. Demande d'autorisation de passage du Grand Prix cycliste de Charlevoix le 3 juin 2012;
12. Demande de l'Association Bénévole de Charlevoix concernant le comité aviseur du projet popote roulante;
13. Demande de commandite pour la Fête de la Pêche dans Charlevoix 2012;
14. Inscription à la brigade des pompiers de Notre-Dame-des-Monts;
15. Entente inter municipal pour la fourniture des services d'urgence sur les territoires non organisés de la MRC de Charlevoix-Est et relative à la création d'une équipe régionale d'intervention d'urgence de soutien;
16. Invitation à participez à la 16^e édition des Journées de la culture;
17. Nomination de Mme Sylvie Dassylva coordonnatrice des mesures d'urgence en sécurité civile;
18. Séance de médiation qui aura lieu le 7 juin prochain;
19. Emploi étudiant;
20. Poussière dans la rue du Jardin;
21. Forum des municipalités;
22. Varia;
 - A) Confirmation et/ou autorisation d'absence;
 - B) Centre d'interprétation;
 - C) Affichage;
23. Correspondance;
24. Comptes à ratifier de mai 2012;
25. Comptes à payer de mai 2012;
26. Salaires du mois de mai 2012;
27. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
28. Période de questions allouée aux contribuables;
29. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2012-06-1830

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par monsieur le maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MAI 2012

RÉSOLUTION 2012-06-1831

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2012 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

5 – NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

RÉSOLUTION 2012-06-1832

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE nommer le conseiller M. Joseph-Louis Girard à titre de maire suppléant pour une période de trois (3) mois et ce, débutant le 4 juin 2012.

6 – SITE INTERNET

RÉSOLUTION 2012-06-1833

CONSIDÉRANT QUE des mises à jour doivent être effectuées régulièrement au niveau du site internet et ce, pour un montant de 45,00\$/heure;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit modifier le module *Nouvelle* et le remplacer par la gestion des règlements et procéder à l'ajout d'un sous-menu des règlements (municipaux et zonage)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit demander la programmation d'un nouveau bouton avec un lien vers la page pour les rôles d'évaluation du site cibgm.ca pour un montant de 22,50\$;

CONSIDÉRANT QUE le site internet doit être corrigé en entier pour un montant de 145,00\$;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De procéder aux mises à jour, à la modification du module Nouvelle et le remplacer par la gestion des règlements et à l'ajout d'un sous-menu des règlements (municipaux et zonage), et demander la correction du site en entier.

7 – ENTENTE SUR L'ACCÈS, L'UTILISATION DE LA DIFFUSION DES DONNÉES SUR LE SOL, LE SOUS-SOL ET LES EAUX SOUTERRAINES AU CENTRE D'ÉTUDE SUR LES RESSOURCES MINÉRALES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

RÉSOLUTION 2012-06-1834

CONSIDÉRANT QUE le 3 avril 2012, le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parc (MDDEP) contribue un investissement de neuf cents soixante mille dollars (960 000,00\$) pour la réalisation d'un projet d'étude sur les eaux souterraines de la région de Charlevoix Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE les MRC de Charlevoix, de Charlevoix-Est et de la Haute-Côte-Nord contribuent au projet, en tant que partenaires financiers, à la hauteur de dix milles dollars (10 000,00\$) par années par MRC sur trois (3) ans;

CONSIDÉRANT QUE l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) contribue au projet; en tant que partenaires financiers; à hauteur de cinquante mille dollars (50 000\$);

CONSIDÉRANT QUE ces investissements sont réalisés dans le cadre du Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) du Bureau des connaissances sur l'eau du MDDEP;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'étude sera réalisé par l'UQAC;

CONSIDÉRANT QU'une partie importante des données nécessaires à la réalisation de ce projet sont propriétés des municipalités des MRC de Charlevoix, de Charlevoix-Est et de la Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE ces données seront intégrées dans une base de données à référence spatiale permettant l'élaboration des livrables demandés par le MDDEP dans le cadre du PACES;

CONSIDÉRANT QUE les droits d'utilisation et de diffusion des données doivent être détenus par le Centre d'étude sur les ressources minérales (CERM) de l'UQAC pour permettre la mise à disposition de la base de données, et des produits résultants, à l'ensemble des partenaires du projet et du Gouvernement du Québec;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts accorde, au CERM de l'UQAC, les droits d'utilisation et de diffusion des données et rapports transmis dont elle possède les droits;

QU'elle accorde également les droits d'utilisation et de diffusion des données déposées aux ministères et organismes;

QUE ces droits sont exclusifs au PACES-CHCN et ne pourront être utilisés qu'à des fins de recherche;

QU'aucune utilisation commerciale des données ne sera autorisée.

8 – RENCONTRE AVEC LA SPCA CONCERNANT LE RÈGLEMENT #228-32 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT #228-23 SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES ANIMAUX

RÉSOLUTION 2012-06-1835

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De demander une rencontre avec la SPCA concernant le règlement #228-32 ayant pour objet de modifier le règlement #228-23 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des animaux.

9 – AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT #228-33 AYANT POUR OBJET LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

RÉSOLUTION 2012-06-1836

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Rodrigue Gagnon et par le fait même il fait la présentation de ce projet de règlement pour l'adoption du code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

10 – DEMANDE D'EXCAVATION JOSEPH-AIMÉ GAGNON & FILS INC.

RÉSOLUTION 2012-06-1837

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le 14 mai 2012, une lettre de la part d'Excavation Joseph-Aimé Gagnon & Fils;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la municipalité une compensation estimée à 300,00\$ afin de couvrir une partie des frais de carburant de son excavatrice suite aux travaux de défrichage et de nettoyage de fossé qu'il a effectué dans le chemin de Chicago Ouest;

CONSIDÉRANT QU'Excavation Joseph-Aimé Gagnon Inc., a pris la liberté d'effectuer ces travaux sans l'autorisation de la municipalité car les branches empiétaient de plus en plus dans leur champs en culture et l'eau ne s'écoulait plus adéquatement dans le fossé;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De refuser la demande d'Excavation Joseph-Aimé Gagnon & Fils Inc.

**11 – DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE DU GRAND PRIX
CYCLISTE DE CHARLEVOIX**

RÉSOLUTION 2012-06-1838

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre le 24 mai 2012 de la part de Cyclistes Charlevoix;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la municipalité l'autorisation de passage sur le territoire de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'entériner l'autorisation de passage au Grand prix cycliste de Charlevoix.

**12 – DEMANDE DE L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE DE CHARLEVOIX
CONCERNANT LE COMITÉ AVISEUR DU PROJET POPOTE ROULANTE**

Ce point est remis à une réunion ultérieure.

**13 – DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA FÊTE DE LA PÊCHE
DANS CHARLEVOIX 2012**

RÉSOLUTION 2012-06-1839

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu, le 16 mai 2012, une lettre de la part du Saumon de la Rivière-Malbaie Inc.;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander un commandite pour la Fête de la pêche dans Charlevoix 2012;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De refuser la demande de commandite de la Fête de la pêche dans Charlevoix.

**14 – INSCRIPTION À LA BRIGADE DES POMPIERS DE NOTRE-DAME-
DES-MONTS**

RÉSOLUTION 2012-06-1840

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu, le 27 avril 2012, une lettre de la part de M. Kaven Perron;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la municipalité d'accepter son inscription à la brigade de Notre-Dame-des-Monts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'inscrire M. Kaven Perron à la brigade des pompiers de Notre-Dame-des-Monts.

15 – ENTENTE INTER MUNICIPALE POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'URGENCE SUR LES TERRITOIRES NON ORGANISÉS DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST ET RELATIVE À LA CRÉATION D'UNE ÉQUIPE RÉGIONALE D'INTERVENTION D'URGENCE DE SOUTIEN

RÉSOLUTION 2012-06-1841

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'autoriser M. Jean-Claude Simard, maire et Mme Marcelle Pedneault, Directrice générale à signer tous les documents requis concernant l'entente inter municipal pour la fourniture de services d'urgence sur les territoires non organisés de la MRC de Charlevoix-Est et relative à la création d'une équipe régionale d'intervention d'urgence de soutien.

16 – PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

RÉSOLUTION 2012-06-1842

CONSIDÉRANT QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts et la qualité de vie de ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

CONSIDÉRANT QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

CONSIDÉRANT QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux (2) jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

**17 – NOMINATION DE MME SYLVIE DASSYLVA COORDONNATRICE
DES MESURES D'URGENCE EN SÉCURITÉ CIVILE**

RÉSOLUTION 2012-06-1843

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De nommer Mme Sylvie Dassylva coordonnatrice des mesures d'urgence en sécurité civile pour la municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

18 – SÉANCE DE MÉDIATION

RÉSOLUTION 2012-06-1844

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'autorise M. Jean-Claude Simard, maire à se rendre à Québec le 7 juin prochain afin d'être en mesure d'assister à la séance de médiation concernant les deux (2) plaintes reçues en mai dernier. Et de payer les frais inhérents relatif à ce déplacement.

19 – EMPLOI ÉTUDIANT

RÉSOLUTION 2012-06-1845

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu, pour l'été 2012, une subvention pour un étudiant dans le cadre d'emplois d'été Canada pour le terrain de jeux;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'engager 3 personnes pour le terrain de jeux et d'autoriser Mme Marcelle Pedneault à signer tous les documents reliés à ladite subvention.

20 – POUSSIÈRE DANS LA RUE DU JARDIN

RÉSOLUTION 2012-06-1846

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu plusieurs plaintes provenant des citoyens résidents à proximité de la rue du Jardin (phase 2);

CONSIDÉRANT QUE les plaintes sont directement reliées à la poussière provenant de la rue du Jardin;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'acheter 6 poches de sel pour en faire l'épandage dans la rue du Jardin et ce, afin d'empêcher la poussière de se répandre sur les terrains avoisinants.

21 – FORUM DES MUNICIPALITÉS

RÉSOLUTION 2012-06-1847

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu en avril dernier, une lettre de la part de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but d'inviter la municipalité au 1^{er} Forum régional des municipalités de la région de La Capitale-Nationale qui aura lieu le jeudi 25 octobre 2012 au Manoir de Lac Delage;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'inscrire Mme Marcelle Pedneault, M. Jean-Claude Simard ainsi que M. Dave Boivin à ce 1^{er} Forum régional des municipalités de la région de La Capitale-Nationale le 25 octobre prochain et de payer les frais inhérents.

22 – VARIA

22 – A) CONFIRMATION ET/OU AUTORISATION D'ABSENCE

RÉSOLUTION 2012-06-1848

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'exiger, de la part de tous les employés, de remplir une confirmation et/ou autorisation d'absence lorsque les employés ont besoin d'un congé.

22 – B) CENTRE D'INTERPRÉTATION

RÉSOLUTION 2012-06-1849

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'envoyer au CLD une demande d'aide financière pour le pacte rural 2012-2013.

22 – C) ACHAT D'UNE PANCARTE « UTILISATION DES FREINS MOTEURS AVEC MODÉRATION »

RÉSOLUTION 2012-06-1850

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu, de la part d'un citoyen, une plainte concernant le bruit relié à l'application des freins moteurs sur la rue de la Forêt;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a communiqué avec la Sûreté du Québec afin de s'informer de la réglementation concernant l'installation de ce type de pancarte;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune réglementation concernant les pancartes « D'utiliser les freins moteurs avec modération »;

CONSIDÉRANT QU'il est impossible d'installer une pancarte *interdisant* l'utilisation des freins moteurs car ceci est une mesure de sécurité pour les camions;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De commander une pancarte « D'utiliser les freins moteurs avec modération » et d'installer ladite pancarte sur la rue de la Forêt.

23 – CORRESPONDANCE

RÉSOLUTION 2012-06-1851

- Le 17 mai dernier, la municipalité a reçu l'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) qui était requise avant de débiter les travaux d'automatisation du Puits P-2.
- La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) nous ont fait parvenir un chèque au montant de 1 410.00\$ concernant la ristourne pour l'année 2011.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu :

QUE la correspondance ci-haut mentionnée, soit et est, par la présente adoptée par le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

24 – COMPTE À RATIFIER DE MAI 2012

RÉSOLUTION 2012-06-1852

Attendu que la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration :	5 954,47 \$
Eau potable :	691,09 \$
Total :	6 645,56 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donat Tremblay et résolu :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 884, 889, 890, 892, 893, 895 ET 896.

25 – COMPTES À PAYER DE MAI 2012

RÉSOLUTION 2012-06-1853

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de mai 2012 au montant de **46 239,05 \$**;

Fonds d'administration pour mai 2012 : 46 239,05 \$
TOTAL : 46 239,05 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de mai 2012 au montant de 46 239,05 \$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant **46 239,05\$**;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

26 - SALAIRES DU MOIS DE MAI 2012

RÉSOLUTION 2012-06-1854

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de mai 2012 au montant de **9 954,99\$**;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mélissa Girard et résolu;

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de mai 2012 au montant de **9 954,99 \$**.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 885, 886, 887, 891, 894, 897, 898, 900.

27 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

28 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

29 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2012-06-1855

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 8 heures 25.

Jean-Claude Simard
Maire

Marcelle Pedneault
Directrice générale

